

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2022

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Convocation :</u><br>10/05/2022             | L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire. |
| <u>Affichage :</u><br>10/05/2022               | Etaient présents : M Xavier DUVIGNAUD, M DESCHAMPS Patrick, Mme RAUX Eliane, Mme SAURA Chantal, M. Florian BILLET, M ROSZAK Jean-François, M PERRODIN Clément, M Vincent GERMAIN , Mme Nathalie ZWAENEPOEL                                                           |
| <u>Nombre de membres :</u><br>En exercice : 11 | Etait excusé : M. BRIET Christophe    Etait absente : Mme Joelle TILLET                                                                                                                                                                                              |
| Présents ou représentés: 9                     | Secrétaire de séance : M. BILLET Florian                                                                                                                                                                                                                             |

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2022.

### REPRISE DU RESTAURANT

*Contrat de location – gérance*

Suite au départ des locataires Thierry Briganti et Sarah Vitry le vendredi 13 mai 2022, et afin de pouvoir programmer une ré-ouverture du restaurant assez rapidement, le Conseil Municipal :

- APPROUVE à l'unanimité le remboursement de la caution d'une valeur de 1 500 € des anciens locataires (dans la mesure où aucune dégradation n'a été constatée dans l'état des lieux de sortie des locataires) ;
- ACCORDE à l'unanimité une exonération de loyers pour le local commercial comme pour le logement aux anciens locataires sur le mois de mai 2022 ;
- APPROUVE à l'unanimité une reprise de matériel au restaurateur sortant (liste fournie qui doit être réactualisée pour dissocier les dépenses de fonctionnement et investissement) ;
- APPROUVE à 7 voix sur 9 pour (Florian BILLET et Jean-François ROSZAK se retirent du vote) la signature d'un contrat de location-gérance avec Mme Coralie Desfachelle, dans l'attente de la suite qui sera donnée au montage de point muti service sous forme de SCIC en septembre / octobre 2022
  - > à compter du 19 mai 2022
  - > pour une durée de 3 mois renouvelables
  - > sans remise de caution
  - > à titre gracieux.

### Dates clés restaurant :

VENDREDI 10 JUIN réunion publique – à partir de 18h

La réunion sera suivie d'un pot offert par la Mairie dans les locaux du restaurant ; la soirée marque idéalement le démarrage du week-end d'ouverture

DIMANCHE 26 JUIN inauguration officielle avec marché de producteurs, fanfare (Harmonie Municipale de Blanzly) et invitation d'officiels

### QUESTIONS DIVERSES

Convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour le Foyer Rural de Saint-Eugène

La mairie met à la disposition du Foyer rural de Saint-Eugène la salle des fêtes de la commune, à titre gracieux. Plutôt que de rédiger des contrats de location pour chacune des manifestations, la mairie propose de rédiger une convention de mise à disposition de la salle avec l'association pour assurer à l'année un cadre juridique à l'utilisation des locaux.

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité la mise en place d'une convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour le Foyer rural de Saint-Eugène.

#### Défibrillateur

La mairie a reçu différentes propositions pour le choix d'un défibrillateur (dispositif désormais obligatoire pour les ERP de 5ème catégorie comme la salle des fêtes).

La mairie a opté pour un défibrillateur :

- en location (contrairement à l'achat, la location décharge la collectivité en cas de défaut de maintenance du matériel)
- semi-automatique (le matériel automatique étant réservé aux professionnels).

Le prestataire retenu est celui qui a émis une proposition de tarif la plus intéressante, et qui de plus s'est déplacé en mairie pour une démonstration de son produit.

Il s'agit de la société Cardio Protect, avec le modèle de défibrillateur Samaritan (proposition tarifaire en annexe).

> Une formation offerte pour 30 personnes est organisée le lundi 23 mai à 17h30.

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité la contractualisation pour une location de défibrillateur avec Cardio Protect.

#### SYDESL

Date de rencontre pour recensement des besoins le 14 juin.

Plusieurs interrogations sont émises par le Conseil Municipal :

Concernant l'éclairage public, et notamment au regard de l'ambition du PNR du Morvan d'obtenir la classification Réserve de ciel étoilé :

La commune dispose-t-elle d'éclairage LED ? Les horaires de l'éclairage public doivent-ils être modifiés pour être encore optimisés ?

#### COMMISSION COMMUNICATION

Un compte-rendu de la commission communication est diffusé au Conseil Municipal :

##### **Compte Rendu – Commission Communication**

**Jeudi 12 Mai 2022**

Présents : BILLET Florian, PERRODIN Clément, SAURA Chantal, DUVIGNAUD Xavier

Ordre du jour : Réflexion sur les différentes communications pour le village, attribution des rôles, moyens disponibles

##### Remise en Situation :

Les actions de communications à la portée de la commune dépendent en premier lieu des types d'informations : Evénements au village, événements externes au village, promotion de l'action municipale, relais des informations institutionnelles, retour en images sur les événements. Pour se faire plusieurs médias sont disponibles : internet (site, facebook), mails, affichage au village et en dehors, distribution d'impressions, textos, presse...

Actuellement Les événements à venir, internes ou externes, sont synthétisés dans des mails hebdomadaires, le site n'est pas maintenu mais la page facebook est alimentée régulièrement, et le bulletin annuel est utilisé pour les retours en images et le point sur l'action municipale. Les autres moyens ne sont pas utilisés

La commission a été réunie car il apparaît clairement que les moyens déployés aujourd'hui ne sont pas en adéquation avec les besoins d'information de la population. Pour remédier à cela nous souhaitons redéfinir les rôles au sein de la commission et en dehors et proposer plusieurs actions à effets immédiats.

### Décisions de la commission :

- Une adresse mail Communication va être créée via Cmonsie, les informations intéressantes seront transférées sur cette adresse par le maire ou la secrétaire, et les élus devront consulter la boîte régulièrement et décider de l'action de communication à mettre en place.
- Nous souhaitons développer la distribution en boîte aux lettres ou en mains propres afin de mobiliser plus les personnes ne se servant pas d'internet. Cela concernera les événements importants de la mairie ainsi que les externes, sous la forme d'une lettre en une page, à échelle régulière (non définie pour l'instant). Pour les informations d'importance méritant des précisions l'ensemble du conseil sera sollicité pour participer à la distribution
- Les tâches de rédaction, création et diffusion des contenus vont être réparties entre les membres de la commission. Seul l'envoi ponctuel de textos et les mails aux habitants restent centralisés par la secrétaire de mairie et/ou le maire.
- Nous souhaitons envisager la création ou l'achat de panneaux d'affichages à installer en fixe à quelques points clé de la commune pour tous nos événements internes, à chiffrer
- Pour la page facebook, nous sollicitons tous les membres du conseil pour s'abonner à la page et diffuser autant que possible les informations transmises, cela peut s'appliquer aussi à toute autre forme de relais.
- Nous sollicitons également chacun à prendre des photos des événements ou tout autre image qui pourrait être utilisée plus tard, y compris paysages, photos du village ou des habitants, et les partager. A vérifier si un espace de stockage commun existe via Cmonsie.

Jean-François ROSZAK demande si la mairie peut faire appel aux services de la Poste pour la distribution des supports de communication papier.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un accord de principe à la nouvelle politique de communication de la mairie et la répartition des supports pour distribution.

### REUNION ARNIA (anciennement TerNum)

Est évoqué la loi de dématérialisation : le texte sera présenté à la prochaine séance du Conseil Municipal pour délibération.



Pour extrait conforme

Le Maire,

**Xavier DUVIGNAUD**